



**Présents** : Mme Christine JEZEGOU, Emilie LE MOINE, Elsa MARTINS, Sandrine PIERRE, Nathalie QUELLEC

MM Eric BOIVENT, Gwenaél GAYDU, Xavier GODAIN, Christophe HOUVRARD, Didier LE BRIS, Axel LOZACH, Gaëtan LUCAS, Nicolas METAYER, Julien MICHEAU, Patrick ROBERT, Fabien THOMAS-RIOU

**Invités** : Maureen CONAN, Gaëtan GARNIER, François GUEGAN, Loucas MICHEL, Vincent PARANT

**Excusés** : Claudine JANNIC, Manon Ribourdouille, Mickaël LEBRETON Président de la Ligue

**Secrétaire de séance** : Christophe HOUVRARD

### **Début de la séance à 19h à la Maison des Sports de Ploufragan**

La Présidence, Sandrine PIERRE et Nicolas METAYER, accueille les membres du Comité Directeur élus, les salariés Gaëtan GARNIER, François GUEGAN, Loucas MICHEL, Vincent PARANT, et Maureen CONAN

Le Président de séance sera Nicolas METAYER.

#### **1. Validation du PV du CODIR du 8 mars 2025.**

Aucune opposition, aucune abstention.

Validation à l'unanimité du PV du CODIR du 8 mars 2025.

#### **2. Trésorerie**

Claudine JANNIC, Trésorière, absente ce soir, a transmis à la Présidence les éléments qui seront présentés à l'Assemblée Générale du 13 juin 2025. Bilan financier de la saison 24/25 – Budget prévisionnel de la saison 25/26 – Dispositions financières de la saison 25/26

- Bilan financier de la saison 24/25
- Le solde de la saison est positif à +600€

#### **Bilan financier de la saison 24/25 validé à l'unanimité des membres présents**

- Un club affilié n'est pas à jour de ses paiements vis-à-vis du CD avant la prochaine assemblée générale

- Le partenariat avec Intersport a permis de faire des économies budgétaires sur les différentes actions de la saison
- Autres partenaires importants : L'Epicurien – GROUPAMA – Hyper U – Grand Frais (action fruits sur la Fête Nationale Mini Basket)
- La marque PEAK participe à la dotation du vainqueur Coupe
- Chaque équipe vainqueur d'une coupe jeune se verra attribuée une coupe

➤ Budget prévisionnel de la saison 25/26

Le budget de la prochaine saison est établi sur une baisse du nombre de licenciés – la saison 24/25 est une année exceptionnelle.

**Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité des membres présents.**

Un échéancier sera proposé aux clubs pour le paiement des licences, affiliations et engagements Seniors – Jeunes.

➤ Dispositions financières de la saison 25/26

- Les affiliations augmenteront sur les parties fédérales, ligues et comités. Soit une augmentation de 49€ pour un club de moins de 50 licenciés, et 74€ pour un club de plus de 50 licenciés.
- Modification de la facturation des Fautes Techniques et disqualifiantes sans rapport.

Vu l'augmentation des incivilités sur les terrains, vu la gratuité jusqu'à maintenant de la 1<sup>ère</sup> FT ou FD sans rapport, il a été décidé que sur les compétitions organisées par le Comité, les FT et FD sans rapport seraient facturées dès la première sanction avec augmentation de la pénalité financière sur les suivantes ; soit, graduellement, de 25€ à 150€ pour la 4<sup>ème</sup> FT, 50€ pour une FD sans rapport et 100€ pour une FD avec rapport.

**Les dispositions financières sont validées à l'unanimité des membres présents.**

**3. Ressources humaines**

➤ Alternants – BPJEPS

Proposition d'ouvrir à l'alternance un contrat BPJEPS. 2 candidats inscrits sur les sélections U12 ont postulé :

- Eben COATLEVEN – TLBA 22
- Alan LEROUX – BC POMMERET

Pour postuler, chaque candidat doit avoir un projet club, et le candidat retenu serait mis à la disposition du club avec cours à la Ligue le lundi et mardi matin.

Le positionnement au sein du CD se fera sur le CLE avec immersion dans les clubs du département.

Vincent PARANT est sollicité en tant que tuteur.

Au niveau financier, une subvention de 5000€ de l'AFDAS sera demandée ; la mise à disposition du club sera facturée au club référent.

Au niveau du contrat de travail, le CD est accompagné par la FFBB.

Sandrine PIERRE présente aux membres du CODIR les points faibles et les points positifs de chaque candidat pour mettre au vote du CODIR le positionnement des membres.

Les résultats du vote à main levée donnent : 1 abstention – 15 voix pour la candidature d'Alan LEROUX – 0 voix pour la candidature d'Eben COATLEVEN

**La candidature d'Alan LEROUX pour le poste d'alternant en BPJEPS est retenue à la majorité des membres présents.**

➤ Service civique

Suite à prise de contact avec Martin ALLIO, référent FFBB sur le thème des services civiques, il est envisagé pour la saison 25/26 de proposer une offre service civique qui serait rattachée à la commission communication pour épauler Manon RIBOURDOUILLE et FABIEN thomas – RIOU.

Le candidat retenu accompagnerait les clubs sur les questions licences et diverses.

Une communication se fera fin juin / début juillet.

➤ La Présidence tient à ce que des réunions régulières aient lieu avec les salariés et alternants.

#### **4. Rapports des Commissions**

François GUEGAN a reçu tous les rapports qui seront présentés à l'AG dans les temps.

François travaillera la présentation des rapports avant envoi aux clubs.

#### **5. Modifications règlementaires**

- Modification du règlement sportif sur le paragraphe des fautes techniques et disqualifiantes pour corroborer avec les nouvelles dispositions financières.
- Modification du règlement technique :
  - Modification du temps de jeu des U11 à 8 minutes par période
  - Ajout de e-marque mini en U9 et U11
  - Championnat U11 D1 à 6 équipes dès la première phase

#### **6. Calendrier sportif**

Eric BOIVENT, membre de la Commission sportive, présente le calendrier de la saison 25/26.

La saison sportive commencera dès le premier week-end de septembre avec l'organisation des plateaux jeunes qualificatifs aux championnats Ligue, et finira le week-end du 6 juin 2026 avec AG de la saison 25/26 et finales coupes le samedi 7 juin.

**Le calendrier sportif est validé à l'unanimité des membres présents.**

## **7. Statuts du Comité**

Pour corroborer à la gouvernance du CD 22, Patrick ROBERT, membre du bureau, a relu et nettoyé les statuts pour les mettre à jour.

Le point important de ces nouveaux statuts est de parler de Présidence pour se substituer à Président.

**Les Statuts sont validés à l'unanimité des membres présents.**

## **8. Assemblée Générale du 13 juin à Pordic**

Valérie ALLIO, élue du Bureau fédéral, représentera la FFBB à l'Assemblée Générale du CD 22.

- Organisation de l'AG à Pordic
  - 18h30 vérification des pouvoirs
  - 19h00 Assemblée Générale Extraordinaire
  - 19h15 Assemblée Générale Ordinaire
  - 21h30 Apéritif dînatoire
  
- Finales des coupes départementales
  - 10h30 finale U15F
  - 12h30 finale U15M
  - 14h30 finale U18F
  - 16h30 finale U18M
  - 19h00 finale SF
  - 21h00 finale SM

Les membres de la Commission sportive seront désignés en tant que délégué sur les différentes finales.

### **Clôture du CODIR**

En l'absence de questions diverses, Nicolas METAYER, Président de séance, clôture ce comité directeur à 22h00 et donne rendez-vous à l'Assemblée Générale du 13 juin 2025.

**La Co - Présidente du CD22**

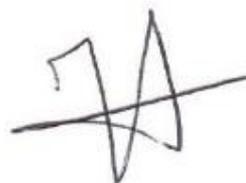
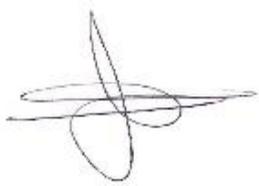
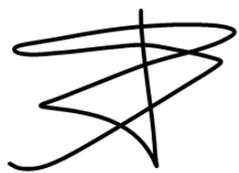
**Sandrine PIERRE**

**Le Co – Président du CD22**

**Nicolas METAYER**

**Le Secrétaire Général**

**Christophe HOUVRARD**



A VALIDER